Les Jardins de Ceres
AMAP

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

en Mairie de Villiers le Bâcle - Place de la Mairie
91190 VILLIERS LE BACLE
http://www.lesjardinsdeceres.net
mail : contact@lesjardinsdeceres.net

Lettre de distribution du samedi 9 décembre 2023
à la ferme Vandame, à Villiers-le-Bâcle

numéro 180

Les nouvelles de nos agriculteurs partenaires,
en dernière page, produits distribués aujourd'hui & prochaines distributions

l'édito du mois

De la non-dissolution des Soulèvements de la Terre

Personne n'a oublié les images de guerre entre les gendarmes ultra-équipés et les militants écologistes autour de la méga-bassine de Sainte-Soline au mois de Mars dernier : les milliers de grenades, les dizaines de blessés, les militants entre la vie et la mort pendant des semaines, défigurés à vie, estropiés, traumatisés… Pour y avoir assisté de près, nous pouvons témoigner que l'immense majorité des manifestants présents n'avaient aucune intention de participer à une telle scène, n'étant armés que de banderoles et de masques. Nous étions tous choqués par la violence des faits et par les moyens mis en œuvre par l'État pour protéger pendant des heures un trou vide de quelques hectares, prenant même à rebours les militants restés en arrière avec des quads lanceurs de multiples projectiles. Il est dramatique de voir des forces de l'ordre prêtes à mutiler pour protéger une propriété privée sur laquelle il n'y a rien à dégrader, pas même une bâche.

Dans la foulée, l'État, par la voix de Gérald Darmanin, a accusé tous les manifestants d'être des « éco-terroristes » et a demandé la dissolution du mouvement écologiste Les Soulèvements de la Terre, à l'origine de cette manifestation. Cette dissolution, mise en œuvre le 21 juin et largement contestée, a été suspendue en août puis finalement annulée le 9 novembre par le Conseil d'État, suite à des recours de plusieurs associations. Les juges estiment notamment que la dissolution n'est « pas une mesure adaptée, nécessaire et proportionnée à la gravité des troubles susceptibles d'être portés à l'ordre public » et « qu'aucune provocation à la violence contre les personnes ne peut être imputée aux Soulèvements de la Terre ».

Nous sommes soulagés qu'il y ait encore un minimum de justice dans notre pays et que les défenseurs de l'intérêt général ne soient pas complètement criminalisés par les promoteurs des intérêts privés. Mais la bataille juridique n'est pas terminée : d'un côté des manifestants saisissent aujourd'hui la Défenseure des droits de l'homme sur les violences physiques et psychologiques subies à Ste Soline, de l'autre des militants sont menacés de lourdes peines pour avoir appelé à manifester.

C'est malheureusement un combat extrêmement difficile et usant que celui de la défense de l'environnement et de la biodiversité. Partout dans le monde on voit naître des projets portant atteinte aux biens naturels, à l'eau, aux arbres, à la terre, au vivant, contre lesquels certains ont le courage de lutter afin qu'il reste encore un semblant de vie souhaitable demain pour nos enfants et petits-enfants. Ce combat, lorsque l'on ne se sent pas capable de le mener sur le terrain, il est de notre devoir de le soutenir par tous les moyens, même si parfois il engendre des dégradations de biens. Face à la puissance des lobbies (cf. la COP28) et à l'incapacité du système à sortir d'une logique de profit à court terme, quels sont nos moyens d'action ? La désobéissance civile en fait partie...

Le CA.

Pâtes de la ferme Cirou

Mettre la main à la pâte !

Nous avons eu le plaisir de lancer ce nouveau groupe lorsque Thomas Cirou a démarré son atelier de fabrication de pâtes. Ce contrat est maintenant bien sur ses rails et se poursuit d'année en année.

Nous allons passer la main en tant que référent de ce groupe mais nous pourrons assurer la transition jusqu'en juin 2024. L'objectif est que le nouveau référent soit identifié d'ici la distribution de janvier 2024.

Il est donc nécessaire qu'un ou une amapien-ne reprenne le flambeau.

L'activité durant l'année est assez simple:

- validation du contrat au printemps pour lancer les souscriptions idéalement pour la distribution de mai
- gestion du contrat et de la remise des chèques sur AMAPJ
- organisation du stand lors de chaque distribution, sachant qu'un bénévole est présent pour assurer la remise des commandes
- liaison avec Thomas Cirou notre producteur qui est très souvent présent lors des distributions.

Faites-vous connaître si vous êtes intéressé.

Nous serons bien sûr sur le stand Pâtes le 9 décembre pour vous donner plus détails sur le fonctionnement si vous le souhaitez.

Françoise & Olivier N. pour le groupe

Miellerie de la Mérantaise

Nouvelles de la Miellerie Décembre 2023

Ça y est les colonies sont bordées pour l'hiver qui semble pointer. Avec le froid, les frelons vont cesser leur prédation dévastatrice, ouf !!

Pour info, il y aura un stand de la Miellerie au marché de Noël de Villiers qui se tiendra à la maison pour tous (en face de l'école) le même samedi que la distribution de l'Amap (9 décembre après midi).

Seront proposés : différents miels de notre production (Roland et Kévin Rondelet) nougats, fondants au miel, nonettes, bougies en cire d'abeilles, tout cela fabrication maison).

Nous souhaitons vous voir nombreux à nous rendre visite pour cette occasion. D'autres stands pleins d'attraits seront également présents.

À bientôt.

Roland l'apiculteur

Légumes de Serge Coussens

L'excès d'humidité de cet automne - hiver ne facilite pas le maraîchage. L'accès au potager et l'arrachage sont difficiles, rendant le travail vraiment pénible. Serge se refusant de conserver les légumes dans des chambres froides pour en préserver le goût et la qualité nutritionnelle, la majorité des légumes est dans son élément de culture, en pleine terre. Les preuves sont dans les patates douces que notre maraîcher peine à récolter en totalité car la terre est beaucoup trop humide et donc très difficile à travailler. Le temps et l´énergie mobilisés pour récolter est plus que doublé et il faut beaucoup de courage pour travailler dans de telles conditions.

Tout ceci influe évidemment énormément et négativement sur la qualité de conservation des légumes avec beaucoup de pertes, environ 20 à 30 %. Les paniers se conservent moins bien aussi. Les légumes sont gorgés d'eau. Que faire contre les excès de notre météo qui s'emballe ?

Difficile de pouvoir répondre à cette question avec des solutions adaptées.

Laurent, pour le groupe légumes de Serge

Les réunions du conseil d'administration sont ouvertes à toutes et à tous. Prochain CA : 14/12 (20h30 à la Maison des Anciens de Villiers). Pour y participer, contactez nous : contact@lesjardinsdeceres.net

Légumes de Jérôme Bonament

Pour Jérôme et Christelle, c'est l'époque du grand nettoyage de fin d'année sur l'exploitation et du rangement des bâches.

Ils s'occupent de commander les graines et plants et de planifier les plantations pour la fin de l'hiver et le printemps.

Le groupe légumes de Jérôme Bonament

Huile d'olive et noisettes ELS Emprius

L'année 2023 est vraiment difficile pour ELS Emprius. La famille Vallve a passé quelques semaines sous tension ; La récolte des olives a été pire que prévue avec encore moins de kilos que les années précédentes. Concrètement, sur la parcelle qui sert de référence pour suivre l'évolution de leur production depuis 2011, la récolte a donné 7481 kg, alors que le poids variait entre 16.000 et 24.000 kg selon les années. Les olives n'ont pas grossi par manque d'eau, et l'ensemble de la production est très bas.

La récolte s'est finie mardi 21 novembre, la mise en bidon a été faite le vendredi 24, le transporteur a enlevé les 3 palettes le lundi 27 et l'huile est arrivée à la Ferme de Favreuse (Charles Monville) le jeudi 30 novembre. Estève nous fera un point en janvier sur le volume d'huile restant pour la distribution de juin.

Après cette mauvaise nouvelle, quelle est donc la bonne nouvelle ? Eh bien la qualité du millésime 2023 est exceptionnelle. Des petites olives peu chargées en eau donnent arômes et texture que vous devriez apprécier. Et toujours à un prix défiant toute concurrence, si vous suivez l'évolution du prix de l'huile en boutique.

Olivier C. pour le groupe huiles

Produits distribués aujourd'hui

Pré acheté par contrat : Champignons – Cresson – Farine de blé – Farine de sarrasin – Fromages de chèvre – Huile d'olive – Huile de Colza et Tournesol – Viande & jus de pomme – Légumes de Jérôme Bonament – Légumes de Serge Coussens – Poulets & oeufs – Pain & Brioches – Pâtes – Pommes de terre – Produits laitiers de vache – Noisettes – Tisanes et Aromates

Prochaines distributions : le samedi, à la ferme Vandame

Prochaine distribution le samedi 13 janvier 2024,

puis les 03/02, 16/03, 27/04, 25/05, 15/06, 14/09, 12/10, 16/11, 07/12...

Merci de ne pas stationner dans l'entrée de la ferme Vandame.

Retrouvez cette lettre et les précédentes sur le site internet des Jardins de Cérès, à la rubrique L'association / Les bulletins d'information (http://lesjardinsdeceres.net/spip.php?article28)